

L'iDSP pour les francophones

MATERNELLE

L'apprentissage de l'allemand se fait tout en douceur grâce à l'immersion quotidienne dans la langue par le jeu et les interactions. Le personnel, en grande partie bilingue, est sensible aux besoins spécifiques des enfants qui évoluent dans un milieu plurilingue. Le programme préscolaire permet à tous les enfants d'aborder le CP avec des connaissances en langue allemande.

PRIMAIRE

Jusqu'au CE2, l'école accueille aussi les enfants sans connaissances approfondies de l'allemand. Néanmoins, nous recommandons aux parents qui désirent inscrire leurs enfants à l'école primaire de l'initier à l'allemand dès que possible. En effet, des connaissances linguistiques de base lui permettront de s'adapter plus rapidement et aisément à son nouvel environnement. Pour l'entrée en CM1, une attestation niveau A1 du CECRL est requise.

Des aides spécifiques sont mises en place pour accompagner les enfants non germanophones et les aider à suivre l'enseignement. Des cours d'allemand langue seconde (et étrangère à partir du CM2) et des cours de soutien sont proposés aux enfants qui n'ont pas encore le niveau pour suivre uniquement les cours d'allemand langue maternelle.

Les élèves francophones suivent les cours de français langue maternelle dans des groupes séparés travaillant avec des manuels du système scolaire français, à raison de 4 heures par semaine. Nous soulignons le fait que, comme ce nombre d'heures enseignées est inférieur à celui du système français, le niveau ne sera pas tout à fait comparable.

COLLÈGE

Pour l'entrée en 6e, un niveau d'allemand correspondant au niveau A2 du CECRL est exigé. Un soutien en allemand est proposé aux élèves jusqu'à obtention d'un niveau B2 (fin de la classe de 4^e). À partir de la 3^e, tous les élèves suivent les cours d'allemand langue maternelle.

Le français langue maternelle continue à être enseigné à raison de 4 heures par semaine. Le contenu des cours s'appuie sur les programmes français.

Les élèves francophones ou ceux dont le niveau de français le justifie peuvent suivre, à partir de la 5^e (7. Klasse), les cours d'histoire en français et, à partir de la 3^e (9. Klasse), les cours de géographie en français. Ce choix offre la possibilité de suivre la filière Abibac.

LYCÉE

À l'entrée en seconde, un niveau d'allemand langue maternelle est requis.

Les élèves qui font le choix de la filière Abibac ont 5 heures de cours de français langue maternelle par semaine ainsi que 3 heures d'histoire et 2 heures de géographie soit 10 heures d'enseignement en français sur les 35 heures de cours hebdomadaires.

ABIBAC

L'Abibac, c'est la délivrance simultanée de l'Abitur allemand et du baccalauréat français. La partie française de l'examen correspond à quatre épreuves (épreuve écrite de français, épreuve orale de français, épreuve écrite d'histoire ou de géographie). Pour l'attribution d'une mention, les résultats d'une autre épreuve d'examen (au moins 3 heures, c'est-à-dire allemand, mathématiques et/ou sciences naturelles) sont pris en compte en plus des 4 prestations de la partie française de l'examen. ([Info Abibac](#))

À l'issue de sa scolarité l'élève possède 2 diplômes à part entière.

ÉTUDES SUPÉRIEURES

Diplôme(s) en poche, le futur étudiant peut postuler aux cursus de son choix, en France comme en Allemagne, et à l'international. S'il souhaite étudier en France, il s'inscrit sur Parcoursup et fait ses choix comme les élèves scolarisés dans le système français. Ses chances dépendent avant tout, comme eux, de ses résultats scolaires et de la pertinence de son dossier.

Un choix intéressant afin de mettre en valeur son parcours franco-allemand est de s'orienter vers l'un des 189 cursus bi- et tri-nationaux proposés par les 213 universités et grandes écoles rassemblées au sein de l'UFA (Université franco-allemande). Tous les domaines d'études y sont représentés. Le choix d'un des cursus proposés permet, si l'élève le souhaite, d'intégrer une grande école sans passer par le système des concours. ([voir site web UFA](#))